

Esclavage en islam (contribution N° 3 au Fonds Marianne)

écrit par Jacques Lenormand | 25 juin 2023



ESCLAVAGE en islam

Définition N° 3 proposée par le Petit Glossaire franco-musulman de Résistance Républicaine, créé en urgence pour suppléer à la Grande Encyclopédie Schiappa destinée à délivrer la France des « guerriers de l'islam » et momentanément en panne pour avarie sérieuse et imprévue.

Résistance Républicaine apporte ainsi et gracieusement son modeste écot au Fonds Marianne.

Suite à la décapitation musulmane de Samuel Paty le 16 octobre 2020, le gouvernement a créé le Fonds Marianne, doté de deux millions et cinq cent mille euros, dans le but de... on ne sait pas trop en fait, puisque l'immigration n'a pas été immédiatement stoppée, que les instances européennes continuent à dicter leurs lois à la France, et que l'on continue partout en France à voir les "guerriers de l'islam" débarquer pour conquérir notre pays et s'installer comme si rien ne s'était passé.

Deux bénéficiaires d'une partie importante de ce fonds se trouvent momentanément empêchés de continuer leur travail de « **recenser des définitions scientifiques pour déconstruire tous les aspects de la propagande islamiste** ». La préparation de ce recensement leur avait pourtant été préalablement réglée : 355.000 euros ; le reste ayant été prévu au fil des parutions qui auraient dû normalement s'étaler sur au moins un demi-siècle si le Sénat ne s'était pas montré aussi vétilleux et mesquin.

Ne pouvant pas laisser la France aux prises à un si grand danger durant la période d'empêchement de ces deux amis de Mme Schiappa, gérante déléguée de la répartition de ce Fonds Marianne, elle aussi enquiquinée par la Commission sénatoriale, "Résistance Républicaine" ramasse crânement le drapeau et reprend le flambeau. Alors que l'écriture de l'encyclopédie du Fonds Marianne, cette arme fatale imaginée par le gouvernement pour lutter contre l'islamisme, est lâchement attaquée par le Sénat qui lui met des bâtons dans les roues, nous contournons l'obstacle en créant **le glossaire franco-musulman**. C'est la même chose que l'encyclopédie du projet Schiappa, mais ce sera gratuit. "Résistance Républicaine" tient à faire savoir qu'elle refusera avec la plus grande fermeté toute proposition de subvention pouvant lui être faite par Madame Marlène Schiappa. Seule compte pour nous notre opposition farouche et désintéressée à l'avancée de l'islam en France. Notre but

est une France sans islam. Avec notre modeste Glossaire franco-musulman, nous nous lançons nous aussi, en attendant que l'encyclopédie Schiappa paraisse, dans la déconstruction des termes utilisés par l'islam dans sa conquête de notre pays.

« Il est indispensable, sur le plan pédagogique, de déconstruire la référence absolue à la sacralité absolue d'un Livre Sacré. Il est urgent de désacraliser les dogmes islamiques » (Djahdortt Djavan dans « Comment Lutter efficacement contre l'idéologie islamique »).

Numéro 1 de notre contribution :
<https://resistancerepublicaine.com/2023/06/18/amour-notre-contribution-n-1-au-fonds-marianne/>

Numéro 2 de notre contribution :
<https://resistancerepublicaine.com/2023/06/21/decapitation-contribution-n-2-au-fonds-marianne/>

.....
.....



Le crime de l'esclavage. Une tentation et une pratique toujours actuelles en "terre d'islam". Le Coran admet l'esclavage.

Ne jugeons pas le passé à l'aune de notre présent : au fil des siècles, l'humanité évolue, prend conscience de déviations et se corrige, s'améliore, se perfectionne. Ne jugeons pas le passé, mais apprenons de l'Histoire à ne pas recommencer les mêmes erreurs : les recommencer devient alors une faute.

L'islam, comme la chrétienté pour faire court, ont pratiqué l'esclavage. Notre civilisation occidentale a fini par prendre conscience de l'injustice faite par des hommes à d'autres hommes et a aboli cette pratique pourtant si rentable économiquement. Nos sociétés ont légiféré et nous appliquons nos nouvelles lois : **c'est ainsi que nos sociétés civilisées évoluent, progressent.**

Mais alors, comment font les musulmans, qui suivent depuis l'écriture du coran entre 700 et 800 une loi considérée comme divine, donc parfaite et définitive, universelle, intouchable, non négociable, non perfectible, fixée pour l'éternité ?

Hé bien, comme d'habitude, ils regardent ailleurs, freinent, renâclent, traînent des pieds, ronchonnet, s'arrangent avec leur conscience, mentent et continuent leur business.

Voyons cela.

C'est dans le « Dâr al-islam », la terre d'islam, par exemple en Afrique islamisée, que l'esclavage a duré le plus longtemps, bien après que les pays européens l'aient aboli et interdit (en **1848** pour la loi française) : seulement en **1909** à Oman (dans la péninsule d'Arabie), et en Perse islamisée (Iran) la même année, en **1923** en Afghanistan, en **1924** en Irak, en **1929** en Transjordanie, en **1937** pour les îles du Bahreïn. En Arabie saoudite, au Yémen et au Koweït, **le statut légal d'esclave n'est toujours pas aboli** (pour ne pas s'opposer à la Tradition de l'islam et au coran) même si l'on voit qu'il tombe progressivement en désuétude. Les Touaregs musulmans de la région d'Agadès **le pratiquent encore**, mais appellent désormais leurs esclaves noirs des « familiers » !

Et, surtout, les divers essais récents de restauration de califats, dont l'Etat islamique DAECH, ont réactivé certains versets du Coran et des Hadiths **justifiant l'esclavage**, notamment l'esclavage des femmes captives ainsi mises à la disposition des guerriers pour leurs besoins sexuels. Les musulmans de l'organisation Boko Haram, au Nigéria et au Mali, se sont ainsi copieusement servis en 2014 dans des pensionnats de jeunes filles, faisant des rapt de plus de 300 collégiennes réduites en esclaves sexuelles.

Et plusieurs autres organisations djihadistes, tentant de

s'ériger en califats, qui n'ont pas duré, en Afrique et au Moyen Orient, « ont prétendu restaurer le « Pacte d'Omar », deuxième calife musulman (de 634 à 644), qui avait proposé aux minorités de son temps les choix suivants :

- Soit le paiement de la « taxe de protection » (jizya)
- Soit la conversion à l'islam (pour ne pas payer la taxe)
- Soit le départ des territoires musulmans (exil)
- Sinon c'est la mise à mort assurée. » (« La Guerre des islamismes ». Mathieu Guidère).

Selon le coran, la peine encourue pour offense à un esclave est moitié moins forte qu'en cas d'offense à un homme libre : **l'infériorité des esclaves est ainsi institutionnalisée dans l'islam.**

On a vu aussi dernièrement (fin 2017) comment, en Libye musulmane, des Libyens opportunistes et finalement parfaits traditionalistes, avaient organisé un « **marché aux esclaves** » après avoir capturé des migrants en escale entre l'Afrique et l'Europe. L'esclave, surtout noir, se vend encore bien en terre d'islam.

C'est bien en terre d'islam que le dernier « marché aux femmes », donc aux femmes esclaves, suite à leur capture, n'a été fermé qu'en 1850 : à Constantinople, siège du califat et du sultanat, le calife étant «le représentant d'Allah sur terre ». Les musulmans ont tenu bon à pratiquer l'esclavage, jusqu'au crépuscule de l'empire ottoman islamique.

Les méthodes violentes et les appels à tuer et à conquérir, attribués par le coran à Mahomet mais réellement lancés par ses successeurs immédiats, les « Salafs » ou «pieux ancêtres» que le musulman doit imiter le plus possible, se transmettent donc toujours par les « Livres saints ».

Ces méthodes archaïques et ces appels à la destruction de toute humanité de la personne perdurent à notre époque dans les territoires islamiques soumis à la charia selon le fondamentalisme musulman. Rien n'a changé en 14 siècles chez ceux des musulmans qui continuent à se référer aux textes fondateurs de l'islam plutôt qu'aux lois démocratiques et à la pratique de respect des Droits humains choisis par les pays qui ont évolué.

Et comme d'un côté certaines populations évoluent et que, d'un autre côté, d'autres populations stagnent en conservant des pratiques quasi bestiales légitimées par des « ordres divins » archaïques, comment faire pour éviter que ces "civilisations" ne s'entrechoquent pas ? Le chacun chez soi n'est-elle pas la meilleure solution ?

Nous n'avons pas le droit d'empêcher qui que ce soit de croire en Dieu ni de l'empêcher d'appliquer la loi que ce Dieu lui a donné. C'est cela respecter le droit de chacun à croire et à pratiquer la religion de son choix. Si donc, en France, des personnes ont une loi d'origine divine qu'elles estiment supérieure aux lois républicaines, nous n'avons pas le droit de nous y opposer : notre seul droit – qui devient un devoir – est d'éloigner ces personnes de notre société, de notre pays, de notre territoire.

Ce serait criminel de la part de notre Etat de violer la conscience des musulmans archaïques en les obligeant à désobéir aux lois qu'ils prétendent divines et donc prévalant sur nos lois républicaines. Notre Etat doit abandonner l'idée d'obliger les musulmans à respecter nos lois, en contradiction avec la sharia, loi coranique d'origine divine. Il reste une seule solution : le départ des arriérés vers un pays qui a choisi la sharia comme loi. Pour une France sans cet islam inventé après la mort de Mahomet, cet islam de conquête et de barbarie !

Il faut arrêter de nier l'évidence que l'islam est un choix

archaïque et nuisible de vivre.

Il faut arrêter aussi de nier que l'islam n'est en réalité qu'une armée en conquête, déguisée, camouflée, maquillée en religion.

Il faut arrêter de vouloir remplacer du bon par du mauvais. Arrêter de remplacer une identité française heureuse par du métissage de la plus basse qualité, de remplacer notre civilisation par une barbarie.

Résistance républicaine !